

Maître Romain JAY
Avocat **SELARL CDMF AVOCATS**
7 place Firmin Gauthier 38000 GRENOBLE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Sur la commune de ST CHAFFREY 05330 191 route du Granon,
Résidence « Le Tamborel III »
dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété cadastré AC 868
d'une contenance de 36a 74ca.

Le lot n° 16 : consistant en un **APPARTEMENT EN DUPLEX** 1^{er} et 2^{ème} étage portant le n°16 aux plans de ces niveaux et comprenant Au 1^{er} étage : séjour avec balcon et coin cuisine, salle d'eau, WC, une chambre avec placard et dégagement avec placard, et au 2^{ème} étage, deux chambres, une salle de bains et combles d'une superficie Loi Carrez de **49.12 m²** et une surface utile totale de 64.66m²

Avec la jouissance exclusive, privative et perpétuelle du local à skis n°16 et du cellier n°16 situé au niveau 0, et les 552/10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

BIENS LIBRES

Mise à prix : 50 000.00 euros
(CINQUANTE MILLE EUROS)
outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Visite sur place le : Jeudi 6 JUIN 2024 à partir de 11 heures
par Maître Karen FAURRE, Commissaire de Justice 27 rue René Thomas BP1526 38025
GRENOBLE CEDEX 1 - tél : 04 76 44 90 00

ADJUDICATION : Mardi 25 JUIN 2024 à 14 heures
A l'audience de vente du Juge de l'Exécution
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRENOBLE
Place Firmin Gautier
BP 110 38019 GRENOBLE CEDEX

Cette vente est poursuivie à la requête du **Service Gestion des Patrimoines Privés, Pôle Missions Domaniales représenté par Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de RHONE ALPES et du Département du RHONE** domicilié 3 rue de la Charité 69268 LYON CEDEX 2 désigné en qualité de curateur de la succession de Monsieur Daniel, Joseph, Léon BROCHE, nommé à ces fonctions par ordonnance rendue par le Tribunal Judiciaire de GRENOBLE le 28 Mai 2021.

Ayant pour Avocat postulant, **Maître Romain JAY**, Avocat Associé de la SELARL CDMF AVOCATS, du Barreau de GRENOBLE, y demeurant 7 place Firmin Gauthier 38000 GRENOBLE.

Ayant pour Avocat plaidant, **Maître Florence CHARVOLIN**, Avocat Associé de la SELARL ADK, du Barreau de LYON, 20 boulevard Eugène Deruelle Immeuble le Britannia A, 69003 LYON Cedex 03, Toque 1086.

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au barreau de GRENOBLE, après remise d'un chèque de banque représentant 10% du montant de la mise à prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €.

Renseignements : Cahier des conditions de la vente n°24/00023 - Greffe du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE PLACE FIRMIN GAUTIER BP 100 38019 GRENOBLE CEDEX 1 (04.38.21.21.21).

Maître Romain JAY, Avocat Associé de la SELARL CDMF AVOCATS, du Barreau de GRENOBLE, y demeurant 7 place Firmin Gauthier 38000 GRENOBLE.

Maître Florence CHARVOLIN – SELARL Cabinet adk - Immeuble le Britannia – Bât A - 20, Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 – ventesimmo@adk-avocats.fr

Internet : www.adk-avocats.fr <https://www.encheres-publiques.com>